MOTION

DE

M. RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE,

Au ſujet du Mémoire du Premier Miniſtre des Finances, & de l'Adreſſe de la Commune de Paris.

Du 7 Mars 1790.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

J'AI demandé la parole pour vous présenter quelques réflexions sur les objets souverainement importans qui, hier, furent offerts à votre attention, et pour vous soumettre une motion relative aux Finances.

Le moment devoit arriver, et il est venu, où la réforme dont la nation vous avoit imposé le devoir, devoit soulever contre vous tous ceux qui vivoient des abus que vous avez supprimés. Ce péril est sans doute le plus grand de tous; mais, pour vous, Messieurs, qu'est-ce qu'un péril de plus? Dix mois d'exercice vous ont familiarisés avec les dangers; et, appelés et destinés, ce semble, à rendre la liberté à un grand Peuple, vous avez appris par votre expérience que le courage s'alimente d'obstacles, s'accroît par les difficultés, et que, si vous n'aviez point couru de dangers, la cause du Peuple n'auroit point eu la victoire.

Occupés jour et nuit d'une multitude de travaux dont

THE NEWBERRY LIBRARY

le Public ne voit que la plus petite partie ; vous apprenez cependant quel grand nombre de moyens on emploie pour faire perdre le fruit de ces travaux à la Nation qui doit en jouir.

On cherche à tromper le Peuple en lui faisant regretter le régime passé, comme si le Peuple, long-temps opprimé de ce régime, indigné du joug sous lequel il gémissoit, ne vous avoit pas chargés de l'en délivrer.

On veut lui faire regretter le temps des volontés et des impôts arbitraires, comme si l'on pouvoit croire qu'il en eût perdu le souvenir, et que le droit de décréter ses lois et ses impôts fût un présent dont il ne connoît pas le prix.

On cherche à égarer les Provinces et la Capitale, à les diviser, à semer entre elles des germes de jalousie et de discorde.

Dans les Provinces, on espère qu'en faisant naître en chaque lieu des troubles particuliers, il en naîtra un mouvement général, et que l'ordre que vous avez décrété ne pourra pas s'établir.

On répand que vous avez outrepassé vos pouvoirs, comme si l'on pouvoit espérer que la Nation, mécontente de ses Représentans, trouvera que vous avez trop fait pour elle, et qu'elle ne méritoit ni tant de courage ni tant de soins.

On essaye de lui suggérer qu'elle doit se presser de nommer d'autres Députés, et vous remplacer incessamment par une autre Législature, sans doute afin d'abandonner les Peuples au tumulte de l'anarchie ; la liberté naissante, aux efforts multipliés de ses ennemis ; les finances, la liquidation de la dette et la vérification des dons abusifs, à l'obscurité de nouvelles recherches, et de suspendre ainsi les destinées de la France, entre ce qui est fait et ce qui reste à faire.

On affecte de répandre que vous aimez l'autorité, que vous voulez prolonger votre pouvoir, que ces

milliers d'adresses d'adhésion sont votre propre ouvrage, et (sans s'embarrasser des contradictions) que les Provinces vous haïssent, et que les Provinces vous enivrent de leurs éloges ; que vous marchez trop vîte, et que vous marchez trop lentement ; que vous avez trop fait, et que vous n'avez rien fait.

On dit à l'habitant des campagnes, qu'il payera plus d'impôts que par le passé, tandis que ni la somme, ni le mode de l'impôt ne sont déterminés ; tandis que votre Comité des Finances, qui a toujours travaillé avec le Ministre vertueux en qui la Nation a placé sa confiance, vous a annoncé un projet d'économie de cent dix-neuf millions, et que vous en avez déjà décrété soixante ; tandis que, par la simplicité de la perception et de l'imposition, les administrations de Départemens ne peuvent manquer de produire de grandes économies qui tourneront au profit du peuple ; tandis que l'imposition des ci-devant privilégiés se porte déjà, en quelques lieux, à près de la moitié de la somme totale des impositions ; tandis que vos célèbres opérations, vos opérations dont la mémoire, quoiqu'on en dise, se conservera à jamais chez les habitans des Campagnes, ont principalement été faites pour eux.

On prend, pour répandre ces calomnies, le moment où les Départemens et les Districts vont se former : époque importante, il est vrai, garant infaillible de la liberté des Peuples !

En un mot, Messieurs, détruire votre ouvrage, voilà leur but ; vous calomnier, voilà leurs moyens.

Tel est l'objet de ces brochures, combinées de manière à ce que chaque jour en voie éclore une nouvelle ; productions éphémères, couvertes, il est vrai, de votre mépris, et qui, colportées dans votre assemblée même, sont un hommage à la liberté que vous avez établie ; enfans ingrats de captifs, qui, délivrés de leurs fers, se tournent contre leurs libérateurs !

Que vous dirai-je de plus, Messieurs? On calomnie le peuple, pour reprendre les moyens de l'opprimer. On calomnie l'Assemblée Nationale, afin de lui ôter, si on le pouvoit, la confiance des peuples. On calomnie les citoyens armés, afin d'ébranler le boulevard de la liberté publique. On calomnie jusqu'à la noble loyauté du Monarque, sa franchise reconnue, son amour pour son peuple et pour la paix, et le vœu public qu'il a manifesté de concourir avec vous à former la Constitution qu'il a adoptée.

Il est nécessaire, Messieurs, de vous présenter ces observations. Vos travaux continuels ne vous ont peut-être pas permis d'y donner toute l'attention qu'elles méritent. Et c'est ici sur-tout que vous reconnoîtrez qu'elles tiennent de près à la matière des finances dont vous allez vous occuper. On vous a exposé la rareté du numéraire. La Commune de Paris vous a invités à porter votre attention sur cet objet, et les alarmes qu'on affecte de répandre, doivent intéresser votre sollicitude.

C'étoit ici un moyen en réserve pour décréditer l'Assemblée Nationale, et opérer ce qu'ils appellent une contre-révolution. Il leur a paru que l'alarme étoit facile à donner à un peuple nombreux, et entassé dans une enceinte bornée. On a donc publié depuis quelque temps, on a écrit dans les Provinces, que la banqueroute étoit inévitable; la banqueroute, mot odieux que vous avez proscrit par vos décrets, comme vous en épargnerez la calamité à la France par votre courage; la banqueroute, mot infâme, que nul Citoyen ne prononce qu'avec horreur, et qui ne peut être répandu avec une détestable affectation, que par les ennemis du Roi, de la Nation et de l'humanité, par ceux qui voudroient voir périr la France, et la réduire à un tas de ruines.

J'ai hésité quelque temps, Messieurs, à vous dénoncer ces horreurs du haut de cette tribune; mais il

faut que l'on sache par-tout que les Pères de la Patrie veillent pour elle ; il faut que ses ennemis soient troublés par votre vigilance, comme ils l'ont été si long-temps par votre courage ; il faut que tous les Citoyens, que vous, Messieurs, soyez prêts à repousser cette dernière attaque que l'on réservoit à la Constitution.

Et que veulent-ils dire ? Que sont ces bruits qu'ils répandent ? Quelle est donc cette coupable joie qui rit tout haut de la calamité qu'elle s'imagine follement avoir préparée ? Vaines terreurs, qu'ils espèrent de réaliser à force de les répandre.

La banqueroute, Messieurs, est impossible ; impossible, je le répète, si l'Assemblée Nationale continue encore quelques mois ses travaux ; elle est inévitable si l'Assemblée se sépare, et, dans ce peu de paroles, je vous donne tout à penser, à vous et aux Français.

La banqueroute est impossible, parce que la France est fort au-dessus de ses dettes, parce qu'elle payoit sa dette annuelle sous un régime de despotisme, et qu'elle pourra bien mieux la payer sous le règne de la liberté.

La banqueroute est impossible, parce que cet Empire a de prodigieuses ressources, un numéraire enfoui, mais qui rentrera dans la circulation, quand vous serez parvenus à dissiper la terreur panique ; parce que vous avez un immense revenu foncier, plusieurs fois autant de revenu industriel, les impositions des ci-devant privilégiés, et devant vous l'avenir, les siècles, la liberté, l'agriculture soulagée, l'industrie délivrée de ses chaînes, et tout ce que promet une bonne Constitution.

La banqueroute est impossible, parce que vous n'êtes pas obligés de payer le capital de votre dette, parce qu'une bonne partie de ce capital s'éteint insensiblement, parce que vous ne devez en capital, que six ou sept années de vos revenus ordinaires. Quoi donc ! un Etat voisin, dont le capital de la dette surpasse la valeur

entière du Royaume, si ce Royaume étoit en vente! Quoi! ce pays est sans alarmes! Que dis-je, Messieurs, il fleurit, il prospère pardessus tous les autres Peuples; et nous, parce que nous devons deux cens quarante millions annuels; parce que nous devons six ou sept années de nos revenus; parce qu'une terreur panique fait resserrer un instant le numéraire; parce que, dans la Capitale, l'équilibre n'existe pas actuellement entre les espèces et le papier, nous désespérerons de la Patrie, et nous croirons que l'Etat est perdu! Nous avilirons la France à ce point, de penser qu'elle doit périr, parce que l'or et l'argent dont elle abonde se trouvent instantanément resserrés!

La banqueroute est impossible, Messieurs, parce que les François ne doivent, ni ne peuvent périr; parce que la banqueroute ne peut servir qu'un petit nombre d'ames atroces qui s'apprêtent à se réjouir sur un tas de ruines; parce qu'elle seroit funeste au Roi, à l'Etat, au capitaliste, au rentier, à tous les créanciers, à la Capitale, aux Provinces, et même à l'égoïste ou avare ou timide, qui entasse et resserre son or.

Elle est impossible, parce qu'au moment de périr, s'il falloit périr, vous verriez la foule de bons Citoyens dont cette ville abonde, accumuler les offres et les sacrifices, et courir à l'autel de la Patrie, pour faire, en un moment de courage, tout ce qui peut s'opérer aujourd'hui par une prudence continuée. Vous avez vu les sacrifices qu'ils savent faire. Doutez-vous qu'ils ne s'empressent à concourir par leur générosité, à imiter les exemples que leur ont déjà donné deux Districts, à suivre les leçons que leur dicte le sage patriotisme de la Commune?

Enfin, Messieurs, je le dis, parce que j'en suis profondément convaincu: la banqueroute est impossible, parce que vous êtes ici, et que, pour la faire, il n'existe qu'un seul moyen, c'est de vous séparer.

Les impôts, dit-on, ne se perçoivent pas ! Ils se perçoivent dans la plus grande partie du Royaume : j'en atteste devant vous, Messieurs, votre propre correspondance. Quelques impôts indirects ne se perçoivent plus ! Cela est vrai ; mais on vous offre, on vous offrira, on vous trouvera des remplacemens ; vous les établirez, et le Peuple les adoptera avec plaisir, et le Peuple les payera. Peuple infortuné ! bon Peuple qui savez aimer, servir obscurément et sans affectation votre Patrie et votre Roi, quel est donc votre sort ? On vous opprime quand vous courbez la tête ; on vous calomnie, quand vous osez la relever.

N'y a-t-il donc aucun mal, me dira-t-on, et nos frayeurs sont-elles chimériques ? Il y en a un, Messieurs, il est grand, il est pressant, il est du moment, et vous devez y remédier. Ce mal, c'est la rareté des espèces. La cause en est facile à indiquer : c'est qu'il y trop de papier dans la circulation. Puisque vous savez la cause du mal, vous y trouverez le remède.

Je prends donc la liberté de vous inviter à prendre très-incessamment en considération le Mémoire du premier Ministre des Finances, ce Mémoire que vous attendiez depuis quinze jours, et l'Adresse de la Commune de Paris. Vous chercherez à remettre l'équilibre entre les espèces et le papier, en donnant pour ce moment quelque prépondérance aux espèces, et un appât de confiance, qui les détermine à rentrer dans la circulation.

Mille travaux vous pressent, à la vérité, et les Peuples en attendent le fruit avec la plus grande impatience. Mais ce mal du moment est plus pressant encore ; vous ne quitterez un instant l'objet de vos soins infatigables, que pour y revenir plus libres, plus satisfaits ; et, dégagés de la sollicitude qui vous oppresse, vous acheverez la Constitution avec d'autant plus de courage, que les consolations que vous

en recevrez rajeuniront votre vigueur. Les Français vous seconderont par leur patience ; les ennemis du bien public verront qu'ils se sont déçus en comptant trop légérement sur la prétendue légéreté de la Nation Française ; ce Peuple généreux de la Capitale, ces braves compagnons de vos travaux continueront de les seconder ; ils verront qu'en vous aidant et vous conservant, ils se conservent eux-mêmes. Le Roi, le Peuple, tous les bons Citoyens, les créanciers de l'Etat, la Capitale et les Provinces, tous auront une cause commune : le salut de la Patrie et l'achèvement de la Constitution. Avec ce noble et généreux concert, je le répète, Messieurs, la banqueroute, est impossible, et a France ne peut périr.

Je conclus en vous proposant de décréter que le jour qui a été perdu, la semaine dernière, pour la discussion des finances, lui soit rendu cette semaine-ci.

Qu'en conséquence, l'Assemblée s'occupera des finances, jeudi, vendredi et samedi prochain.

Que le Comité des Finances soit tenu de rendre compte, jeudi prochain, de son avis, sur le Mémoire remis hier par le premier Ministre des finances, et sur l'adresse présentée par la Commune de Paris.

A NISMES, chez C. Belle, Imprimeur du Roi, Libraire, rue des Fourbisseurs.